Alain Rosenoer, directeur de la Société Wallonne du Logement, renvoyé en correctionnelle - 13/10/2014 16:11:59

Charleroi -

Dossier «IFCA»: Alain Rosenoer, directeur de la Société Wallonne du Logement (SWL) est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour entrave à la liberté des enchères.

La chambre du conseil de Charleroi a rendu son ordonnance, ce lundi, dans le dossier IFCA, relatif au placement des fonds de pensions de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC) et de la Ville. Alain Rosenoer, directeur de la Société Wallonne du Logement (SWL) est renvoyé devant le tribunal correctionnel pour entrave à la liberté des enchères.

En 2006, une instruction était ouverte par la juge France Baeckeland à propos du placement des fonds de pension de l'ISPPC et de la Ville de Charleroi. Confiée jusqu'en 2000 à la SMAP (ex-Ethias), la gestion de ces 35 millions d'euros avait subitement été transférée entre les mains de la société IFCA (Institut de Cambisme et de Finance internationale), dirigée par Dominique Wautelet et Raymond Thibeau, expert financier auprès de la Région wallonne et proche de Jean-Claude Van Cauwenberghe. Un changement d'orientation était alors intervenu, les fonds étant placés dans des actions de la branche 23, considérée comme «à risques».

Une double commission, selon le parquet

Selon le parquet, l'enquête a démontré que Raymond Thibeau et Dominique Wautelet ont perçu une double commission: l'une, normale, auprès de l'ISPCC qui les rémunérait pour leur travail. Et une deuxième, d'un montant de 1,57 million d'euros payé par la Société Générale de Paris, où les fonds de pension ont été placés. Cette deuxième commission a fait l'objet de trois versements dans des paradis fiscaux, en Suisse et aux Bahamas.

D'autres manipulations suspectes

En enquêtant sur les activités financières des deux principaux inculpés, les forces de l'ordre ont mis au jour d'autres manipulations suspectes, réalisées par la société suisse Risk Management Group (RMG), spécialisée dans la gestion des risques et des investissements et dirigée par Jean-Guillaume Pieyre. Connue de Thibeau et de Wautelet, elle est entrée en contact avec la Société Wallonne du Logement et son directeur général, Alain Rosenoer. Selon le parquet, le représentant de RMG était informé prioritairement des projets de la Société, ce qui lui permettait de proposer des conditions «sur mesure»

pour les financements envisagés et de fausser ainsi la loi sur les marchés publics.

Ce lundi, la chambre du conseil a ordonné le renvoi devant le tribunal correctionnel des principaux inculpés dans ce dossier IFCA. La présidente a estimé que les charges à l'encontre d'Alain Rosenoer, inculpé d'entrave à la liberté des enchères, étaient suffisantes.

(Belga)